



Au 3 avril 2019

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecter votre tolérance au risque.**

**BREF APERÇU**

<b>Code du fonds</b>	EVF101	<b>Gestionnaire du fonds</b>	Evolve Funds Group Inc.
<b>Date de création de la catégorie</b>	à déterminer	<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	Evolve Funds Group Inc.
<b>Valeur totale du fonds au 28 février 2019</b>	249 854 720,87 \$	<b>Sous-conseiller</b>	Foyston, Gordon & Payne Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	Non disponible puisque cette catégorie de parts est nouvelle	<b>Distributions</b>	Mensuelles
		<b>Placement minimal</b>	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

**DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

Le fonds cherche à procurer aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme, en investissant surtout dans des titres de participation de sociétés à grande capitalisation cotées aux États-Unis, dans le cadre d'un processus de sélection qui regroupe des techniques quantitatives, une analyse fondamentale et une gestion des risques.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 28 février 2019. Les placements du fonds changeront avec le temps.

<b>10 principaux placements</b> (au 28 février 2019)	<b>% de la valeur liquidative</b>	<b>Répartition des placements</b> (au 28 février 2019)	<b>% des actifs</b>
Enbridge Inc., actions privilégiées, série D	3,1 %	Services financiers	47,2 %
Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série II	2,7 %	Énergie	21,7 %
Banque de Montréal, actions privilégiées, série 31	2,6 %	Services publics	17,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 47	2,5 %	Télécommunications	6,5 %
Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20	2,5 %	Immobilier	5,6 %
Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	2,5 %	Consommation de base	1,1 %
BCE Inc., actions privilégiées, série AI	2,2 %	Produits industriels	0,6 %
BCE, actions privilégiées, série AG	2,1 %		
Financière Sun Life, actions privilégiées de catégorie C, série 3	2,1 %		
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 21	2,0 %		
<b>% total des 10 principaux placements</b>	<b>24,3 %</b>		
<b>Nombre total de placements</b>	<b>78</b>		



#### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est de **faible à moyenne**.

Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

#### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie A du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Ces renseignements ne sont pas disponibles puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

#### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ces renseignements ne sont pas disponibles puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

#### Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible étant donné que le fonds n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.

#### À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Aux investisseurs :**
- qui cherchent à investir dans des actions privilégiées
  - qui sont prêts à faire face aux risques associés à un placement dans des actions privilégiées
  - qui recherchent un rendement tiré d'actions privilégiées

#### UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

Option avec frais d'acquisition	Ce que vous payez en pourcentage (%)	Ce que vous payez en dollars (\$)	Comment ça fonctionne
Frais d'acquisition initiaux	Entre 0 % et 5 % du montant acheté	Entre 0 \$ et 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ achetée	Vous et votre représentant convenez d'un taux.  Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté. Ils sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

#### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation, des frais liés au fonds et des frais d'opération. Les frais de gestion annuels des parts de catégorie A sont de 1,40 % de la valeur des parts de catégorie A. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation, les frais liés au fonds et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles.

#### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Evolve verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux varie selon l'option de frais d'acquisition choisie :

Commission de suivi : 0,75 % de la valeur de votre placement chaque année. Cela correspond à 10,00 \$ par année sur chaque tranche de 1000 \$ investie.

#### 3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds.



### ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

#### **FNB Evolve**

Brookfield Place

161 Bay St, Suite 2700, Toronto ON M5J 2S1

[info@evolveetfs.com](mailto:info@evolveetfs.com) | [416.214.4884](tel:416.214.4884) | [1.844.370.4884](tel:1.844.370.4884) | [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).



Au 3 avril 2019

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

**BREF APERÇU**

<b>Code du fonds</b>	EVF100	<b>Gestionnaire du fonds</b>	Evolve Funds Group Inc.
<b>Date de création de la catégorie</b>	à déterminer	<b>Gestionnaire de portefeuille</b>	Evolve Funds Group Inc.
<b>Valeur totale du fonds au 28 février 2019</b>	249 854 720,87 \$	<b>Sous-conseiller</b>	Foyston, Gordon & Payne Inc.
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b>	Non disponible puisque cette catégorie de parts est nouvelle	<b>Distributions</b>	Mensuelles
		<b>Placement minimal</b>	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

**DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?**

Le fonds cherche à procurer aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme, en investissant surtout dans des titres de participation de sociétés à grande capitalisation cotées aux États-Unis, dans le cadre d'un processus de sélection qui regroupe des techniques quantitatives, une analyse fondamentale et une gestion des risques.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 28 février 2019. Les placements du fonds changeront avec le temps.

<b>10 principaux placements</b> (au 28 février 2019)	<b>% de la valeur liquidative</b>	<b>Répartition des placements</b> (au 28 février 2019)	<b>% des actifs</b>
Enbridge Inc., actions privilégiées, série D	3,1 %	Services financiers	47,2 %
Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série II	2,7 %	Énergie	21,7 %
Banque de Montréal, actions privilégiées, série 31	2,6 %	Services publics	17,3 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 47	2,5 %	Télécommunications	6,5 %
Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20	2,5 %	Immobilier	5,6 %
Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	2,5 %	Consommation de base	1,1 %
BCE Inc., actions privilégiées, série AI	2,2 %	Produits industriels	0,6 %
BCE, actions privilégiées, série AG	2,1 %		
Financière Sun Life, actions privilégiées de catégorie C, série 3	2,1 %		
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 21	2,0 %		
<b>% total des 10 principaux placements</b>	<b>24,3 %</b>		
<b>Nombre total de placements</b>	<b>78</b>		



### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est de **faible à moyenne**.

Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie F du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Ces renseignements ne sont pas disponibles puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

#### Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ces renseignements ne sont pas disponibles puisque le fonds n'a pas encore terminé une année civile.

#### Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible étant donné que le fonds n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.

### À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

- Aux investisseurs :**
- qui cherchent à investir dans des actions privilégiées
  - qui sont prêts à faire face aux risques associés à un placement dans des actions privilégiées
  - qui recherchent un rendement tiré d'actions privilégiées

### UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.



### COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de cette catégorie du fonds.

#### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation, des frais liés au fonds et des frais d'opération. Les frais de gestion annuels des parts de catégorie F sont de 0,65 % de la valeur des parts de catégorie F. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation, les frais liés au fonds et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles.

#### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payée par le fonds à votre représentant sur les parts de catégorie F.

#### 3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds.

### ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.



### RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

#### **FNB Evolve**

Brookfield Place

161 Bay St, Suite 2700, Toronto ON M5J 2S1

[info@evolveetfs.com](mailto:info@evolveetfs.com) | [416.214.4884](tel:416.214.4884) | [1.844.370.4884](tel:1.844.370.4884) | [www.evolveetfs.com](http://www.evolveetfs.com)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).